

2020 - LOCATION DE VAISSELLE SALLE DES FETES

1 - DEMANDEUR		
Nom :	Date de location :	Signature
Adresse :		
Tél :		
<p>Le règlement interviendra à la reprise de la vaisselle. Un chèque de caution de 100 € sera demandé à l'enlèvement. ATTENTION ! Minimum de location 15€</p> <p>Contact : Hélène HARTER – Tél : 03.80.37.89.77 OU 06.44.72.30.13 ou heleneharter@orange.fr</p>		

2 - VAISSELLE						
Type	Quantité possible	Quantité demandée	P.U pour Sociétés adhérentes 30% de	P.U pour Particuliers et Sociétés non adhérentes	Valeur de remplacement	
ASSIETTES	Assiettes carrées blanches «cérémonies» 27x27	260		0.15€	5.00 €	
	Assiettes carrées blanches «cérémonies» 21x21	260			5.00 €	
	Assiettes creuses blanches «décor fleurs»	180		0.10€ par pièce	4.00 €	
	Assiettes plates blanches «décor fleurs»	280			4.00 €	
	Assiettes desserts blanches «décor fleurs»	150			3.00 €	
	Assiettes creuses gris clair – hexagonales	80			3.00 €	
	Assiettes plates gris clair – hexagonales	200			3.00 €	
	Assiettes desserts gris clair – hexagonales	100			2.00 €	
COUVERTS	Couverts Guy Degrenne Fourchettes	200			2.00 €	
	Couverts Guy Degrenne Couteaux	200			2.50 €	
	Couverts Guy Degrenne Petites cuillères	200			1.50 €	
	Couverts Guy Degrenne Grandes cuillères	20	(plus sur demande)		2.00 €	
	Cuillères de service	10		3.00 €		
	Fourchettes de service	10		3.00 €		
	Louches	10		3.00 €		
VERRES	Verres Napoli 18 cl	240		1.40 €		
	Verres Napoli 24 cl	240		1.50 €		
	Flûtes	240		1.50 €		
DIVERS	Tasses	180		0.50 €		
	Pichets	20		2.00 €		
	Coupelles grises	100		0.50 €		
	Coupes à fruits	200		1.50 €		
	Panières	30		1.50 €		
	Plateaux à fromage	7		2.00 €		
	Plateaux	20	(plus sur demande)	2.00 €		
	Saladiers	20		0.20 €	0.20 €	5.00 €
	Seaux à Champagne	20		0.20 €	0.20 €	10.00 €
	Soupières	14		0.20 €	0.20 €	10.00 €
	Plats (plats ou creux) en inox ou céramique	20		0.20 €	0.20 €	4.00 €
	Cafetière 40 tasses	1		3.00 €	3.00 €	50.00 €
	Percolateur	2		5.00 €	5.00 €	200.00 €

En cas de perte ou de casse, les matériels seront facturés y compris aux associations ou établissements publics suivant les valeurs de remplacement. Ne pas remplacer par vous-mêmes. Prise de possession de la vaisselle le vendredi à 18H sauf accord préalable entre les parties.